

Etude sur la mobilité résidentielle des habitants des Quartiers Politique de la Ville en Hauts de France

La population quittant un quartier prioritaire a une situation moins précaire que celle qui s'y installe

Taux de mobilité



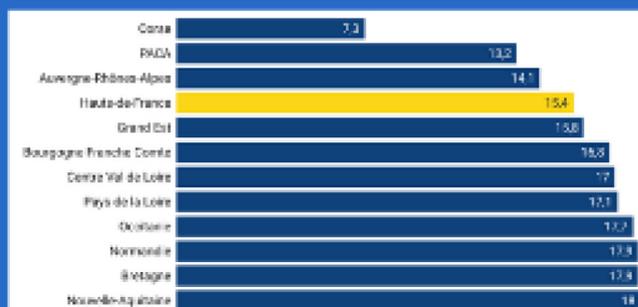
15 % de résidents entrants & sortants dans les QPV entre 2019 et 2020



6 % de la population des QPV a emménagé dans un quartier

8 % des habitants des QPV ont quitté leur quartier de résidence

Mobilité dans les QPV entre 2019 et 2020



Entrants



Sortants



. -6 % de baisse du niveau de vie, l'année de l'emménagement

. 16 % basculent dans la pauvreté

. 62 % s'installent dans un logement social



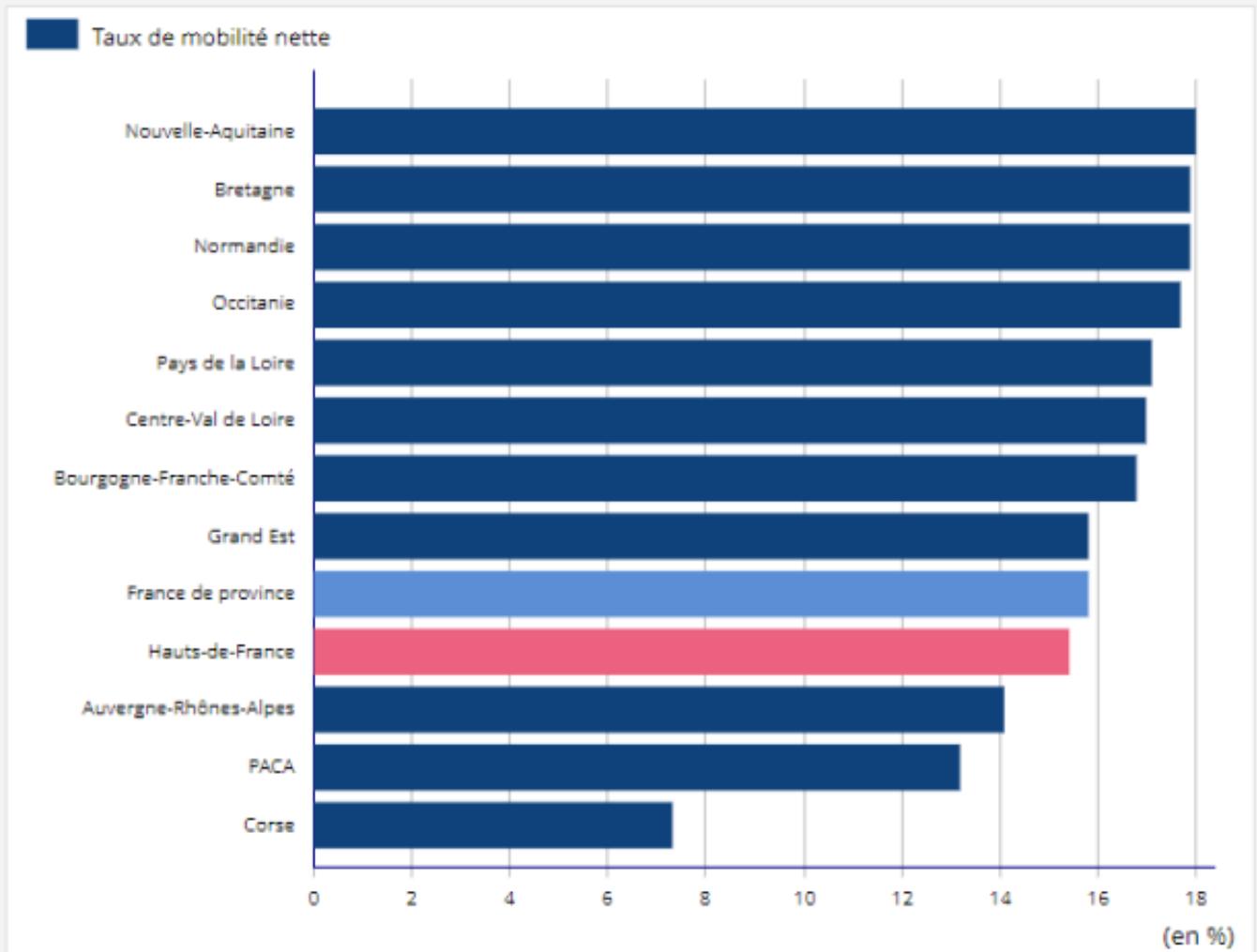
. +4 % d'augmentation du niveau de vie, l'année du déménagement

. 12 % sortent de la pauvreté

. 17 % accèdent à la propriété

Alors que les contrats de ville Quartiers2030 sont signés les uns après les autres depuis quelques semaines en Hauts de France, l'INSEE vient de publier une nouvelle Analyse sur la mobilité résidentielle des 653 400 habitants quartiers prioritaires de la politique de la ville entre l'année 2019 et 2020.

Plusieurs enseignements sont à retirer de cette étude avec un des taux de mobilité les plus faibles en France métropolitaine, puisque seules les régions de Corse, Provence Alpes-Côte d'Azur et Auvergne-Rhône-Alpes présentent moins de 16 % d'entrants ou sortants des QPV.

Figure 1 – Taux de mobilité dans les QPV de France de province entre 2019 et 2020

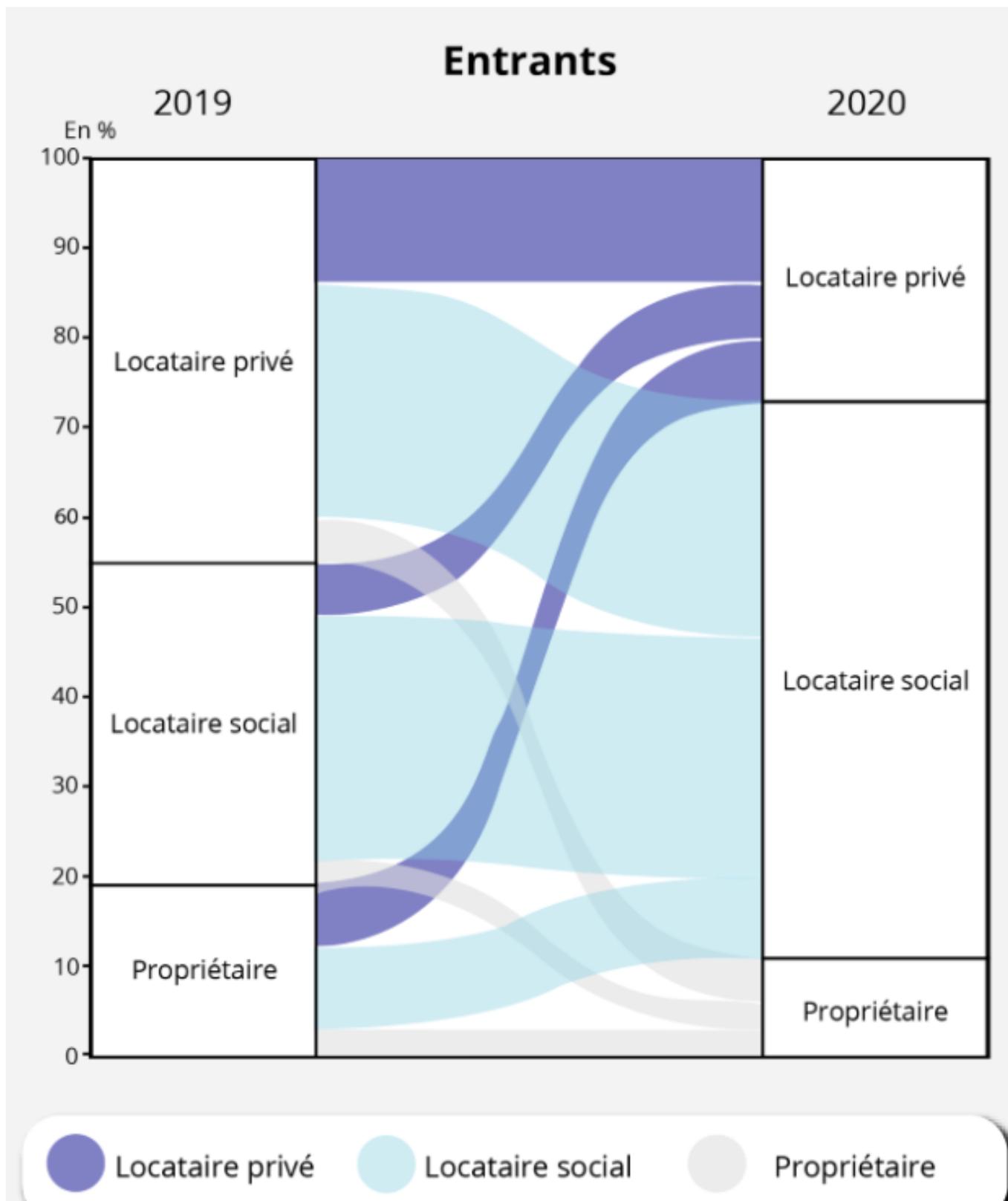
Lecture : Entre 2019 et 2020, 16 % des habitants des QPV des Hauts-de-France ont emménagé ou ont quitté un quartier.

Lecture : Entre 2019 et 2020, 16 % des habitants des QPV des Hauts-de-France ont emménagé ou ont quitté un quartier.

6 % de la population vivant dans les QPV y a emménagé entre 2019 et 2020 dans la région et 8% des habitants de ces quartiers ont quitté ces quartiers.

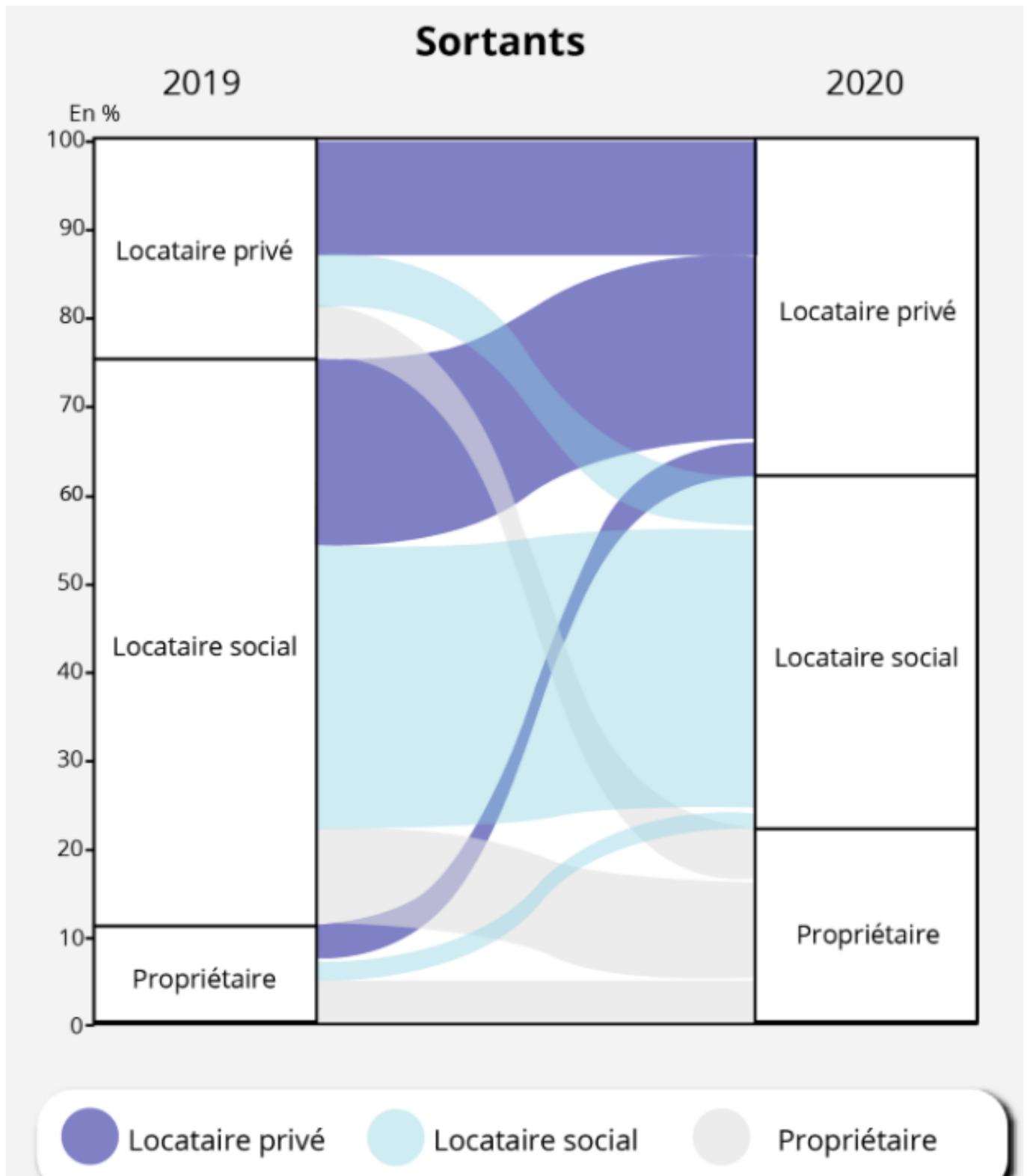
Rénovation urbaine ou encore logements vacants sont les 2 principales raisons de ce non équilibre entre sortants et entrants.

Il n'est pas étonnant de constater que les entrants en quartiers prioritaires ont connu une baisse de leurs revenus liée à la perte d'un emploi ou changement de situation familiale.



Évolution du statut d'occupation des entrants des QPV entre 2019 et 2020

À l'opposé, le niveau de vie des personnes quittant les QPV est en augmentation et permet à 12 % de celles-ci de sortir de la pauvreté et à 20% des ménages d'avoir à la propriété.

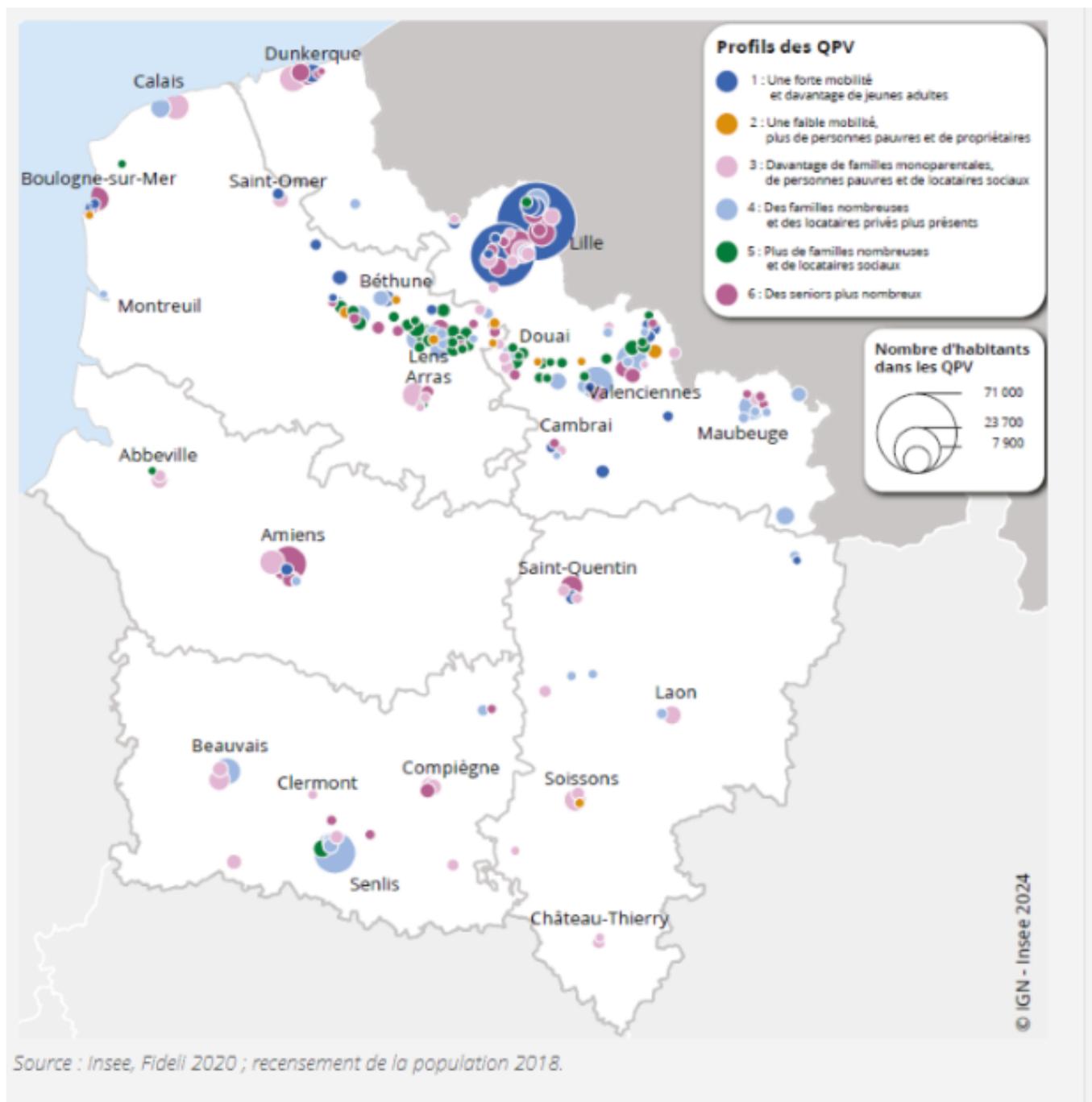


Évolution du statut d'occupation des sortants des QPV entre 2019 et 2020

Cette étude de l'INSEE a permis de distinguer 6 classes qui mettent en évidence leurs spécificités des 199 quartiers prioritaires en Hauts-de-France selon leur degré de mobilité, âge ou autre composition familiale.

Une très forte mobilité est recensée en région Nord-Pas de Calais et plus particulièrement en métropole lilloise.

Les statistiques sur les taux de mobilité entrante les plus faibles situent 8 des 10 QPV concernés dans le bassin minier avec pour principale raison une moyenne d'âge des résidents plus élevée et donc plus sédentaire.



Cartographie des profils de QPV selon les caractéristiques des entrants au 1er janvier 2020

Retrouvez l'étude complète de l'INSEE ci-dessous



La population quittant un quartier prioritaire a une situation moins précaire que celle qui s'y installe

Insee Analyses Hauts-de-France • n° 173 • Mai 2024



Dans les Hauts-de-France, sur 100 personnes résidant dans un des 199 quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV, périmètre 2015), 15 ont intégré ou quitté un quartier entre 2019 et 2020. Ce taux de mobilité figure parmi les plus faibles des régions de France de province, après la Corse, Provence-Alpes-Côte d'Azur et Auvergne-Rhône-Alpes. Le niveau de vie des personnes qui entrent dans un QPV baisse l'année de leur emménagement. Fréquemment en situation de pauvreté, deux arrivants sur trois s'installent dans un logement social. À l'inverse, les sortants des QPV, dont la situation est moins précaire que les résidents, quittent souvent le parc social. Près de deux sur cinq accèdent à la propriété suite à leur déménagement. Certains quartiers de la métropole lilloise, comme le Secteur Nord-Est à Lille, présentent d'importantes mobilités, en particulier chez les jeunes adultes. Au contraire, dans d'autres QPV de petite taille, notamment dans le bassin minier, les entrées et les sorties sont nettement moins fréquentes.

En partenariat avec:



En 2018, 653 400 personnes vivent dans l'un des 199 quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV) des Hauts-de-France. Elles représentent 11 % de la population régionale, deux fois plus qu'en France de province (6 %), plaçant les Hauts-de-France en tête des régions. Ces quartiers se situent majoritairement dans les départements du Nord et du Pas-de-Calais, notamment dans l'ancien bassin minier et la métropole de Lille. Celle-ci comprend d'ailleurs deux des cinq QPV les plus peuplés de France de province : le quartier intercommunal Roubaix-Tourcoing - Blanc-Sauvage - Croix-Saint-Pierre (71 000 habitants) et Secteur Sud (47 000 habitants), au sud de Lille. Les contours de la géographie prioritaire ont été définis par la loi de programmation pour la ville et la cohésion sociale urbaine du 21 février 2014 en tenant compte principalement de la faiblesse des revenus des habitants. En 2020, comme dans les autres régions de province, le taux de pauvreté des habitants des QPV (4,6 %) est trois fois plus élevé que celui des résidents des **environnements urbains** (1,6 %) du fait de la surreprésentation des jeunes de moins de 26 ans, des familles nombreuses et des familles monoparentales, plus exposés à un risque de pauvreté. La politique de la ville a pour ambition de réduire les inégalités sociales et les écarts de développement entre territoires. La persistance des difficultés sociales dans ces

quartiers peut correspondre soit à l'absence d'amélioration des situations individuelles, soit au départ des QPV de populations moins défavorisées, remplacées par des populations plus fragiles. L'analyse des migrations résidentielles en entrée et en sortie des quartiers prioritaires permet ainsi d'identifier les caractéristiques socio-démographiques des personnes mobiles.

Moins de mobilités dans les QPV des Hauts-de-France

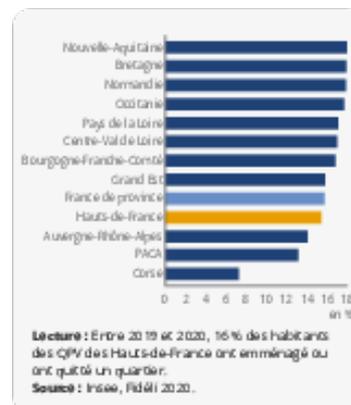
Sur 100 personnes résidant dans un QPV de la région, 15 ont intégré ou quitté un quartier prioritaire entre le 1^{er} janvier 2019 et le 1^{er} janvier 2020. Cette mobilité résidentielle, la 4^e plus faible de France de province, correspond à la moyenne nationale (16 %) ► **figure 1**, qui est tirée vers le bas par les régions Auvergne-Rhône-Alpes et Provence-Alpes-Côte d'Azur. Ces deux régions, aux **taux de mobilité** les plus faibles avec la Corse, regroupent en effet près de 30 % de la population de France de province vivant en QPV. Le taux de mobilité illustre l'importance du renouvellement des ménages au sein du parc de logements. Dans les Hauts-de-France, comme en province, 6 % de la population vivant dans les QPV y a emménagé entre 2019 et 2020. Sur la même période, 8 % des habitants des quartiers prioritaires ont quitté leur quartier de résidence. Cet écart entre **mobilité entrante et sortante** peut s'expliquer en partie par les programmes de réhabilitation urbaine ou encore la vacance des logements.

La mobilité va souvent de pair avec une évolution du niveau de vie

L'emménagement des **entrants** dans un quartier prioritaire est souvent lié à une baisse de leurs revenus, par exemple suite

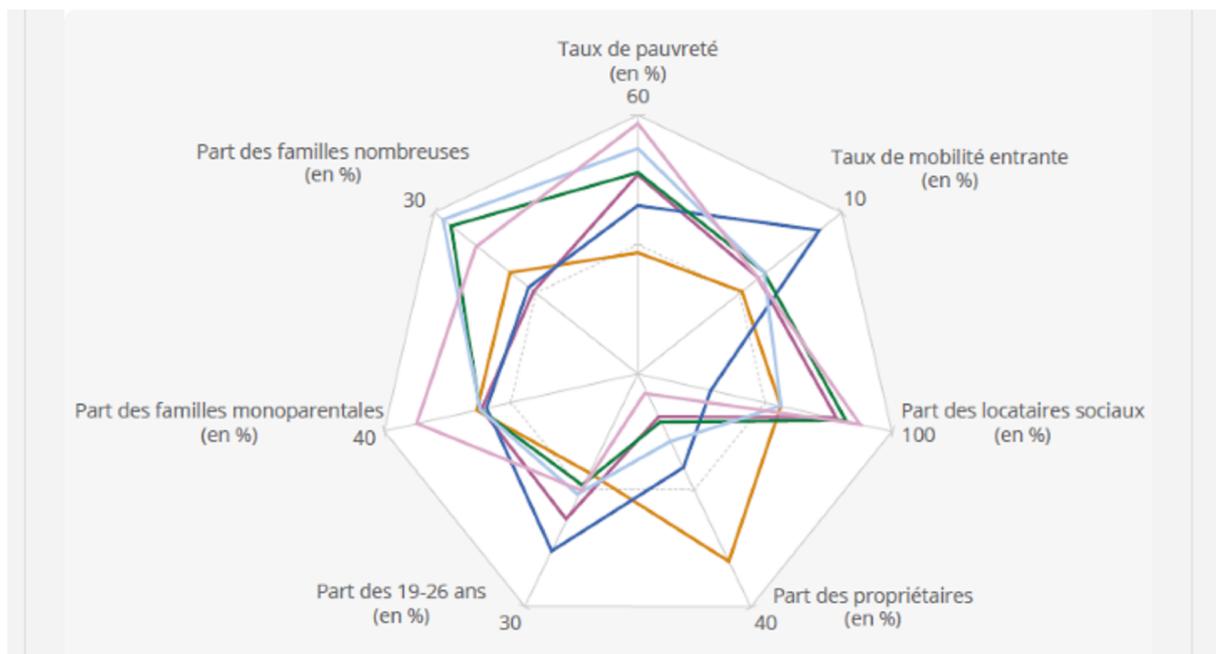
à la perte d'un emploi ou à un changement de situation familiale. Entre 2018 et 2019, le **niveau de vie médian** des arrivants diminue de 6 %, soit une baisse annuelle de 850 €. La moitié des entrants a ainsi un niveau de vie inférieur à 13 700 €, un montant proche de celui des **stables** ► **figure 2**. La dégradation de leur situation financière les incite fréquemment à se tourner vers le parc locatif social, plus largement réparti dans les QPV. Ainsi, 62 % des nouveaux habitants s'installent dans un logement à loyer modéré ► **figure 3**. Plus de la moitié d'entre eux sont des anciens locataires du parc privé ou des propriétaires. Par ailleurs, les entrants sont plus jeunes et font plus souvent partie d'une famille monoparentale que les stables. À l'inverse, le niveau de vie médian des personnes quittant les QPV progresse de 4 % l'année de leur déménagement (► **figure 4**).

► 1. Taux de mobilité dans les QPV de France de province entre 2019 et 2020



Poids : 1.61 Mo

[Téléchargement](#) [1] [Favoris +](#) [2]



Type d'actualites: [Information régionale](#) [3]

Dates: Mardi 14 mai 2024 - 14:45

Thématiques: [Logement / habitat](#) [4]

[Méthodologie](#) [5]

[Observation](#) [6]

[Evaluation](#) [7]

[Renouvellement Urbain](#) [8]

Territoires : [Région Hauts de France](#) [9]

Publié le 14 mai 2024

URL de la source (modifié le 15/05/2024 - 16:11): <https://www.irev.fr/actualites-0/mobilite-residentielle-dans-les-qpv-des-hauts-de-france>

Liens

[1] https://www.irev.fr/sites/default/files/atoms/files/np_ina_173.pdf

[2] <https://www.irev.fr/javascript%3A%3B>

[3] <https://www.irev.fr/taxonomy/term/4317>

[4] <https://www.irev.fr/taxonomy/term/3688>

[5] <https://www.irev.fr/taxonomy/term/3690>

[6] <https://www.irev.fr/taxonomy/term/3691>

[7] <https://www.irev.fr/methodologie/evaluation>

[8] <https://www.irev.fr/taxonomy/term/3697>

[9] <https://www.irev.fr/region-hauts-de-france-1>